

Groupes Seniors Fin 2019/2020

Sur la base de 7 montées en R3 et de 7 descentes en District.

Si plus de 7 descentes, incidences sur les montées en D2/D3/D4.

2019/2020

4 divisions

D1 (5x12) 60

D2 (9x12) 108

D3 (12x12) 144

D4 (10 Groupes) 114

426

Montées

D1 = 7

D2 = 15

D3 = 27

D4 = 24

Descentes

= 15

= 27

= 24

La D1, (5 groupes)

Vers la R3

Le premier et les 2 meilleurs 2^{èmes} soit 7

Vers la D2

Le 10^{ème}, le 11^{ème} et le 12^{ème} soit 15 .

La D2, (9 groupes)

Vers la D1

Le premier et les 6 meilleurs 2^{èmes} soit 15

Vers la D3

Le 10^{ème}, le 11^{ème} et le 12^{ème} soit 27

La D3, (12 groupes)

Vers la D2

Le 1^{er}, le 2^{ème} et les 3 meilleurs 3^{èmes} soit 27

Vers la D4

Le 11^{ème} et le 12^{ème} soit 24

La D4, (10 groupes)

Vers la D3

Le 1^{er}, le 2^{ème} et les 4 meilleurs 3^{èmes} soit 24

Si 8 descentes de R3, incidences en D2/D3/D4

D2 : 14 montées en D1

soit le 1^{er} des 9 groupes et les 5 meilleurs 2^{èmes}

D3 : 26 montées en D2

soit le 1^{er} et le 2^{ème} des 12 groupes et les 2
meilleurs 3^{èmes}

D4 : 23 montées en D3

Soit le 1^{er} et le 2^{ème} des 10 groupes et les 3
meilleurs 3^{ème}

Critères du District 56.

Ce sont les 7 critères adoptés le 25 mai 1991 lors de l'assemblée Générale de NAIZIN, modifiés le 16 mai 1998 lors de l'assemblée générale de MOLAC et le 10 juin 2006 lors de l'assemblée générale de PLOUHINEC.

Ces critères servent à déterminer les «meilleurs ou les moins bons» d'une place quelconque entre les différents groupes. Ils sont retenus pour éviter les barrages de fin de saison (montée ou descente supplémentaire).

Critères du District 56.

- a) **Priorité aux équipes 1 sur 2, 2 sur 3, 3 sur 4.**
- b) **Le nombre de points au prorata du nombre de matches joués en championnat.**
Nombre de points / Nombre de matches joués X 22 =
Equivalence en Nombre de points.
Le plus grand nombre de points pour la montée.
Le plus petit nombre de points pour la descente.
- c) **Club ayant le plus grand nombre d'arbitres en SUS des nombres obligatoires.**

Critères du District 56 (suite).

- d) Club ayant le plus grand nombre d'éducateurs diplômés.**
- e) Club ayant le plus d'équipes Seniors et Jeunes en championnat de ligue et de district.**
- f) Club ayant le plus grand nombre de licenciés Jeunes, des U6 aux U17.**
- g) Club ayant le plus grand nombre de dirigeants licenciés.**